



Police

Zone de police
« La Mazerine »
n° 5269

-
La présidente
-

AVIS DE PUBLICATION

En sa séance du 21 avril 2020, le Conseil de police a examiné les points suivants :

En séance publique

Conseil numérique en raison de la crise COVID-19 et sans publicité de la séance (article 25/6 LPI) sur base de la décision émise par la Présidente (article 25/8 LPI) en date du 3 avril 2020

1. Approbation du PV du 11 février 2020 (partie publique) – Vote

Le PV, partie publique, est approuvé à l'unanimité.

2. Zone de police – Déclassement de véhicules de police – Vote

Deux véhicules PEUGEOT 107 sont arrivés au seuil de leur fonctionnement. Les frais de remise en état sont trop importants par rapport à leur valeur actuelle. Il convient, dès lors, de procéder à leur déclassement et autoriser le Collège à revendre les véhicules au mieux des intérêts de la zone.

3. Mobilité 2020/02 – Besoins – Vote

Le Conseil de police autorise dans le cadre de la mobilité 2020/02 l'ouverture de la place d'un CP qualité et d'un CP stratégie.

4. Mobilité 2020/03 – Besoins – Vote

Pour la mobilité 2020/03, la zone de police doit communiquer ses besoins en personnel pour le 26/06/2020 au plus tard. Toutefois, suite à la crise sanitaire liée au COVID-19 et l'état de confinement actuel, il est difficile pour les conseillers de police de se réunir et d'atteindre le quorum de présence requis pour le Conseil de police.

L'absence de décision administrative de recrutement ou de nomination pourrait porter préjudice au fonctionnement de la zone de police. Le Conseil de police peut toutefois déléguer temporairement ses compétences de recrutement et de nomination au Collège de police et autorise de plein droit, en cas de mobilité 2020/02 infructueuse, la vacance d'emplois à la mobilité 2020/03 pour un CP qualité et un CP stratégie.

Le Conseil autorise temporairement le Collège de police à poser les actes de nomination et de recrutement pour les membres du personnel autres que le cadre des officiers pour les mobilités 2020/02 et 2020/03.

A huis clos

1. Approbation du PV du 11 février 2020 (partie huis clos) – Vote
2. Mobilité 2019/05 – Désignation d'un Commissaire de police qualité – Vote
point reporté pour absence de candidature
3. Mobilité 2019/05 – Désignation d'un Commissaire de police stratégie – Vote
point reporté pour absence de candidature
4. Constitution de partie civile – Autorisation – Vote
5. Avis motivé dans le cadre du renouvellement du mandat de chef de corps de Monsieur le commissaire divisionnaire de police Alain RUMMENS - Vote

La liste ci-dessus ainsi que l'ordre du jour peuvent être consultés au siège de la zone de police, commissariat central, route de Genval, 157-159 à 1380 Lasne, dès ce 27 avril 2020 pendant 10 jours.

Le Chef de zone,

Alain RUMMENS
Commissaire divisionnaire de
police

La Présidente,

Patricia LEBON
Bourgmestre de Rixensart